



**Légende :**

- Périmètres de protection immédiate
- Périmètres de protection rapprochée
- Périmètres de protection éloignée
- Prises d'eau potable municipales (2 puits)
- Rues desservies par l'aqueduc
- Rues desservies par l'aqueduc et l'égout
- Limites de propriété
- Limites de la zone agricole

Échelle = 1 : 10 000

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire  
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000  
 © Gouvernement du Québec  
 Note : Orthophoto aérienne 2008



*MRC de Maskinongé*  
*Schéma d'aménagement et de développement révisé*

Plan no.  
 6.1B

*Prises d'eau potable municipales*  
*Saint-Alexis-des-Monts*